

**Maître James TURNER**  
**AARPI PLATON - MAGNE - TURNER - Avocats associés**

6, Rue Molière - 83000 TOULON

**Email : [contact@pmt-avocats.fr](mailto:contact@pmt-avocats.fr) - Tél. : 04.94.93.64.64**

(Renseignements fournis uniquement le matin)

**Site internet pour consultation des documents : [pmt-avocats.fr](http://pmt-avocats.fr)**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE**

**UN APPARTEMENT DE 70,17 m<sup>2</sup>** au 2ème étage d'un immeuble  
sis à **MARSEILLE (13006), 42 Rue Saint Jacques, cadastré 826 C n° 263.**

**MISE A PRIX : 228.800,00 €**  
**(DEUX CENT VINGT-HUIT MILLE HUIT CENT €UROS)**

**Visite assurée par Maître CHANIOLEAU, Huissier de Justice, sur place,  
le Mardi 29 Août 2023 à 14 heures**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 A 15 HEURES,**  
aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution  
**près le Tribunal Judiciaire de TOULON,** au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

**La présente vente est poursuivie A LA  
REQUETE DE :**

**Monsieur le Comptable du Service des Impôts  
des Particuliers des 5ème et 6ème  
Arrondissement de MARSEILLE,** agissant en  
qualité de Comptable des Finances Publiques,  
domicilié au CFP Marseille 183, Avenue du Prado,  
CS 50006, 13265 MARSEILLE Cedex 08,  
Ayant pour Avocat constitué **Maître James TURNER,**  
Membre de **l'AARPI PLATON-MAGNE-TURNER,**  
Avocats Associés au Barreau de TOULON.

**DESIGNATION DES BIENS :**

Dans un immeuble situé à MARSEILLE (B.d.R),  
6ème arrondissement, 42, Rue Saint Jacques,  
figurant au cadastre section 826 C n° 263 pour 654  
m<sup>2</sup> ayant fait l'objet d'un EDD le 15/12/1959 publié  
le 04/02/1960, volume 2953 n° 15, modifié les  
19/06/1968, volume 5484 n° 9 et 06/11/2013,  
volume 2013 P n° 5553, savoir :

**Le lot N° 62 de la copropriété,** soit un appartement  
au 2ème étage côté gauche et les 33/1.013èmes  
indivis des parties communes générales.

Cet appartement est constitué d'une entrée, de deux pièces sur rue, d'une penderie d'une pièce principale sur jardin, d'une salle de bains, d'un W.C, d'une cuisine sur jardin et d'un balcon sur jardin. Il est en état d'usage, le revêtement des sols est constitué de parquet ou de carrelage ancien. Le revêtement mural en carreaux de faïence est ancien dans la cuisine et récent dans la salle de bains.

Menuiseries des fenêtres et les volets sont en bois. Garde-corps métalliques aux fenêtres des 2 pièces sur rue.

Chauffage collectif et chauffe serviette dans la salle de bains.

Deux éléments de climatisation réversible dans les pièces sur rue.

Salle de bains équipée d'une baignoire, d'un bidet et d'une vasque sur placard.

Cuisine équipée d'un évier et d'une paillasse inox monté sur un placard et est alimentée au gaz, nombreux placards.

Balcon carrelé et muni d'un garde-corps métallique. Présence d'un robinet et d'un débarras fermé par une serrure.

Appartement occupé par le propriétaire.

**Syndic de l'immeuble :** L'IMMOBILIERE TARIOT, 24, Rue Neuve Sainte Catherine, 13007 MARSEILLE.

### **CONDITIONS POUR ENCHERIR :**

Les enchères ne seront reçues, conformément à la loi, que par le ministère d'avocats postulant près le Tribunal Judiciaire devant lequel la vente est poursuivie. L'adjudicataire éventuel devra, pour pouvoir enchérir, justifier auprès de son avocat de son identité et devra en outre lui remettre un chèque de banque à l'ordre de

la CARPA ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 euros.

**SITE INTERNET :** Les pièces afférentes à la présente procédure et notamment le cahier des Conditions de Vente et le Procès-Verbal Descriptif de l'immeuble sont consultables sur le site : **pmt-avocats.fr**, site sur lequel une estimation approximative des frais et émoluments de vente peut être pratiquée.

### **OBSERVATIONS :**

Au cas où la vente des biens ci-dessus désignés donnerait lieu à la perception de la TVA, cette taxe sera de convention expresse et dans tous les cas à la charge de l'adjudicataire, payable au même titre que les frais, en sus du prix d'adjudication qui s'entendra hors taxe.

### **ENCHERES ET MISE A PRIX :**

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 à 15 heures**, aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution Immobilier près le Tribunal Judiciaire de TOULON, au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

**MISE A PRIX : 228.800,00 €**

**Frais et droits en sus.**

Pour tous renseignements, s'adresser aux Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de TOULON qui ont seuls qualité pour enchérir et, pour prendre communication du cahier des conditions de la vente le consulter de 9 H à 11 H 30 au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULON, Place Gabriel Péri, où il a été déposé en rappelant le numéro de CDCV suivant : 21/00038 ou au Cabinet de Maître TURNER.

**Signé : James TURNER**